



***RECHERCHE DE COLONIES DE MURINS A OREILLES ECHANCREES
(MYOTIS EMARGINATUS) SUR LE SITE NATURA 2000 DORE ET
AFFLUENTS FR8301091***

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
(ARTICLE L 2123-1 DU CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE)**

**CAHIER DES CLAUSES
TECHNIQUES PARTICULIERES**

9 juin 2020

Le présent cahier des clauses Techniques particulières comporte 3 pages

Article 1 – CONTEXTE

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Dore et affluents » FR 8301091 prévoit la réalisation de différentes actions dont le suivi scientifique du site. En 2020, le Parc naturel régional Livradois-Forez, structure porteuse de l'animation du document d'objectifs, s'appuiera sur un prestataire pour réaliser la recherche de colonies de Murins à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) présentes sur le site Natura 2000 Dore et affluents.

Article 2 – DESCRIPTION DE LA PRESTATION

2-1 Lieu de la prestation

Le site Natura 2000 « Dore et affluents » n° FR 8301091 se situe sur le bassin versant de la Dore entre Ambert et Thiers (département du Puy de Dôme).

2-2 Objectifs

La réalisation d'un inventaire acoustique des chiroptères en 2017 et la prospection d'ouvrages d'art a permis de recenser 20 espèces présentes sur le site. L'observation d'un groupe de Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) sous un pont était une première en région Auvergne. La période d'observation tardive ne permettait pas de conclure sur le statut sexuel de l'espèce. La présence de plusieurs individus de l'espèce a pu être relevée depuis 2017, chaque été.

L'étude qui sera réalisée en 2020 a pour objectif principal de rechercher des colonies de parturition de Murins à oreilles échancrées à proximité de ce gîte sur le site Natura 2000 FR8301091 « Dore et affluents ».

2-3 Résultats attendus

Pour le suivi 2020, le prestataire retenu devra :

- Rechercher la présence de colonies de murins de Bechstein sur les secteurs potentiellement favorables ;
- Définir l'état de conservation et l'évolution des populations identifiées ;
- Définir l'état des habitats de l'espèce pour chaque gîte identifié ;
- Identifier les principaux problèmes de gestion ;
- Proposer des mesures de gestion en fonction des problématiques identifiées.

L'étude précisera :

- la localisation sur le site d'étude
- une estimation des effectifs
- les exigences écologiques et les éléments favorables ou défavorables à la dynamique de l'espèce
- les enjeux de conservation pour l'espèce et pour ses habitats à l'échelle du territoire concerné en lien avec les gîtes connus autour.

2-4 Données fournies

Le Parc naturel régional Livradois - Forez s'engage à fournir au prestataire :

- Le document d'objectifs du site Natura 2000 ;
- La cartographie des habitats du site Natura 2000.

Article 3 – RENDU ET ENGAGEMENTS

Le prestataire assurera son intervention conformément au programme prévisionnel ci-dessus. Il remettra un rapport détaillé constituant le bilan technique et financier de son intervention au Parc **au plus tard le 15 novembre 2020**. Le rapport d'étude comportera :

- une présentation de la méthode utilisée et des résultats obtenus ;
- une compilation des fiches terrain ;
- une cartographie des secteurs étudiés ;
- une analyse sur l'état de conservation des populations, sur l'état des habitats de l'espèce et sur les problèmes de gestion identifiés ;
- un résumé d'une page de la démarche devant figurer en 4^{ème} de couverture.

Le rapport d'étude correspondant à cette mission sera fourni en trois exemplaires papier couleur, dont un reproductible, et une version informatique sur CD Rom (version modifiable et PDF, image en format jpeg). Pour la partie cartographique les couches SIG devront être au format ShapeFile (.shp).

Le logo des financeurs (*) figurera sur la première de couverture, ainsi que le logo du Parc naturel régional Livradois – Forez qui sera mentionné en tant que maître d'ouvrage.

Obligations concernant les données et l'étude :

- les données espèces collectées seront à intégrer à la base de données du Parc (SICEN) et seront publiques ;
- les photographies illustrant le rapport de suivi pourront être exploitées par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image ;
- le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage des études dans toute communication interne ou externe.
- le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées des études ou des données cartographiques.

(*) Logos des financeurs de l'opération devant figurer sur les rapports et bilan :

